

NOUS CONTACTER

N° client : 5 021 547 355
 Identifiant Internet :
 THIBAULT.THOMAS34@NEUF.FR



Document à conserver 5 ans

Page 1/4



Par Internet

edf.fr

sur Smartphone et Tablette

Télécharger l'appli mobile EDF&MOI

mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 21h

09 69 36 66 66

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 20012
 41975 BLOIS CEDEX 9

Nos boutiques

Retrouver la boutique la plus proche de
 chez vous sur boutiques.edf.com

Urgence dépannage Electricité (ERDF)

09 726 750 91 (Service gratuit + prix appel)

Lieu de consommation

29 AVENUE DE LA CURE D AIR
 91400 ORSAY

Titulaire du contrat

M. THOMAS THIBAULT

Votre contrat

N° de client : 5 021 547 355
 N° de compte : 4 08 7 021 349 547
 (numéro à transmettre pour le règlement de
 vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :
 N° 22 268 451 495 664
- Puissance : 09 kVA
- Base

M. THOMAS THIBAULT
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Facture du 10/01/2016

N° 26 446 665 779

Electricité (relevé estimé)	197,88 €
TVA	36,66 €

Facture TTC

234,54 €

Montant total

234,54 €

TTC

Prélevé le
 25/01/2016

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 10/03/2016.
- Pour votre prochaine facture, vous avez la possibilité d'être facturé au plus juste en nous communiquant sur Internet ou par téléphone votre relevé de compteur entre le 20/02/2016 et le 07/03/2016.
- Prochaine relève ERDF vers le 10/05/2016.



Prélèvement automatique

Le montant de 234,54€ sera prélevé le 25/01/2016 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : THOMAS THIBAULT
 Compte bancaire : FR2120041****10*****020***

Détail de la facture du 10/01/2016 N°26446665779

Votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 09 kVA - Option Base - Compteur électromécanique n°284

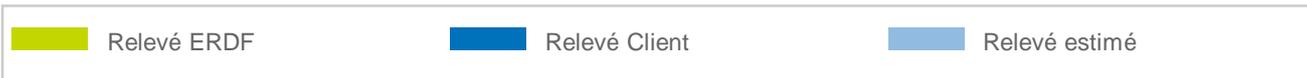
	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA
Consommation						
Régularisation tarifaire Base - 09kVA - du 23/07/2012 au 10/01/2013 ⁽¹⁾			1132	0,0042	4,78	19,6%
Régularisation tarifaire Base - 09kVA - du 11/01/2013 au 31/07/2013 ⁽¹⁾			1911	0,0043	8,22	19,6%
	ERDF	Estimé				
Base - 09kVA - du 11/11/2015 au 10/01/2016	24742	26086	1344	0,0932	125,26	20,0%
Total Consommation (dont acheminement 46,50 €)			4387		138,26	
Abonnement						
				Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA
Régularisation tarifaire Tarif Bleu 09 kVA Base - du 23/07/2012 au 10/01/2013 ⁽¹⁾				0,31	0,59	5,5%
Régularisation tarifaire Tarif Bleu 09 kVA Base - du 11/01/2013 au 31/07/2013 ⁽¹⁾				0,32	0,71	5,5%
Base - 09kVA - du 11/01/2016 au 10/03/2016				7,90	15,80	5,5%
Total Abonnement (dont acheminement 10,04 €)					17,10	
Taxes et Contributions						
			Conso kWh	Prix du kWh	Montant €HT	TVA
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)			1344	0,00958	12,87	20,0%
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)			1344	0,02004 ⁽²⁾	26,94	20,0%
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)					2,71	5,5%
Total Taxes et Contributions					42,52	
Total Electricité hors TVA					197,88	

En conclusion

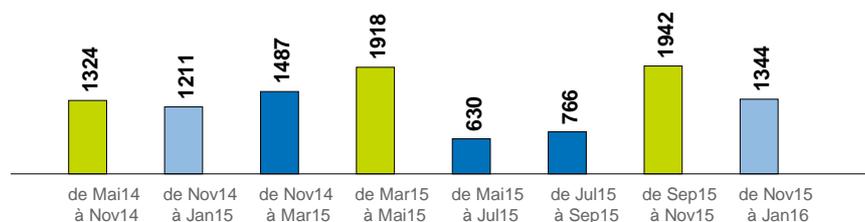
Total facture hors TVA	197,88 €
TVA 19,60 % sur un montant total de 13,00 €	2,55 €
TVA 20,00 % sur un montant total de 165,07 €	33,02 €
TVA 5,50 % sur un montant total de 19,81 €	1,09 €
Total facture TTC	234,54 €

Montant total
234,54 €
TTC

Evolution de votre consommation facturée en kWh



Votre consommation en Electricité





📄 Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur taxes.edf.com

Mieux comprendre les détails de votre facture sur facture.edf.com

Etre informé sur les prix sur infoprix.edf.com

🔍 Pour votre information

Prix et Réglementation

Electricité : Vos Conditions Générales de Vente ont été modifiées au 15/07/2015. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué au 01/08/2015. Le montant de la CTA a évolué au 01/08/2015. Selon la réglementation en vigueur, les montants de la CSPE et des TCFE ont évolué au 01/01/2016. Plus d'information sur le site edf.fr

Consommation

(1) **Régularisation tarifaire** : Le montant de cette régularisation est calculé en application de l'arrêté du 28 juillet 2014 relatif aux Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité qui modifie rétroactivement les barèmes de prix pour la période comprise entre le 23 juillet 2012 et le 31 juillet 2013. Le prix unitaire appliqué correspond à la différence entre le prix publié dans le nouvel arrêté et celui qui vous a été précédemment facturé. Pour plus de détails, connectez-vous sur regularifpart.edf.com. Le montant total de votre régularisation tarifaire, pour la période du 23/07/2012 au 31/07/2013, est égal à 38,99 € HT pour la consommation (9127 kWh) et 3,89 € HT pour l'abonnement. Il n'est soumis qu'à la TVA. Selon votre situation contractuelle et votre rythme de facturation, ce montant vous sera facturé sur une ou plusieurs lignes (identiques) en une ou plusieurs fois. - (2) Evolution au 01/01/2016 : sur les 1344 kWh facturés, 1100 kWh à 0,01950 €/kWh et 244 kWh à 0,02250 €/kWh

Taxes et contributions

CTA électricité : 27,04% de la part acheminement de l'abonnement

Pénalités de retard

De plus, conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

Offre à tarif réglementé.

Origine 2014 de l'électricité : 82,2 % nucléaire, 13,6 % renouvelables(dont 7,9 % hydraulique), 1,6 % charbon, 1,3 % gaz, 1 % fioul et 0,3 % autres. Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.com

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais :

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF Service Client - TSA 20012 - 41975 BLOIS CEDEX.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 20021 - 41975 BLOIS CEDEX 9.
- **Etape 3** : vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige lié à l'exécution du contrat, **vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie** sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics,

0 800 112 212 Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur cgv.edf.com

€ Bilan annuel de vos factures

Pour vous simplifier la vie, nous vous adressons ce bilan.

Il reprend l'ensemble des montants qui vous ont été facturés sur l'année.

Du 12/01/2015 au 10/01/2016, le total de vos factures est de :

1 342,19 €TTC

🔌 Votre contrat Electricité

Abonnement	97,77 €
Consommation	782,84 €
Taxes et Contributions	251,78 €

Total Electricité Hors TVA	1 132,39 €
-----------------------------------	-------------------

TVA	209,80 €
------------	-----------------

Total annuel de vos factures	1 342,19 €
-------------------------------------	-------------------

Les montants de ce tableau sont indiqués à titre informatif. Aucun montant supplémentaire ne vous sera ni facturé ni remboursé.